



LIFESAVING SOCIETY
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada Description de tâche

Titre du poste : Commissaire à l'éducation du public

Objectif

- Assurer un leadership spécifique à la Commission pour le centre d'activités et les projets d'éducation du public, conformément au plan stratégique de la Société de sauvetage du Canada (la " Société " ou la " SSC ").

Rapport hiérarchique

Le commissaire se rapporte au conseil d'administration, en passant par le bureau national, et doit respecter toutes les conditions énoncées dans le mandat de la Commission.

Mandat

- Le commissaire, nommé par le conseil d'administration, doit être un bénévole et ne peut occuper un poste d'employé au bureau national ou dans une division.
- Le mandat du commissaire est de quatre (4) ans (un an pour le commissaire élu, deux ans pour le commissaire et un an pour le commissaire sortant) avec la possibilité de se représenter pour un mandat supplémentaire de deux (2) ans.
- Toute personne qui démissionne, qui est démise de ses fonctions ou qui est considérée comme inactive devra être retirée de la Commission.

Responsabilités

1. Participer de manière déontologique et légale, en respectant la confidentialité des discussions du Conseil d'administration.
2. Diriger la Commission :
 - Établir un calendrier de réunions;
 - Coordonner le travail de la Commission en ce qui a trait aux tâches spécifiques énoncées dans le mandat de la Commission;
 - Communiquer régulièrement avec les bénévoles de la Commission; et
 - Fournir une rétroaction aux bénévoles sur leur rendement.
3. Gérer ou superviser le plan stratégique et opérationnel de la Commission.
4. Gérer le budget et travailler aux priorités stratégiques de la Commission en respectant le budget annuel lui étant alloué.
5. Réaliser les priorités et autres projets selon les directives du conseil d'administration.
6. Travailler avec le chef de la direction national et le personnel du bureau national pour soutenir les plans stratégique et opérationnel de la Commission.
7. Assister aux réunions du conseil d'administration selon la demande et les besoins afin de le tenir informé des avancées et de représenter les intérêts de la Commission ou de répondre aux interrogations.

8. Assister à d'autres réunions de la Société, notamment à des réunions en personne (incluant l'Assemblée générale annuelle) ou à des réunions de planification stratégique ou de priorités.
9. Faire un résumé des réalisations et des faits saillants de la Commission au cours de l'exercice fiscal, qui sera inclus dans le prochain Rapport annuel.
10. Travailler de concert et en collaboration avec les autres commissions, au besoin, pour mettre en œuvre des initiatives ou des projets communs regroupant plusieurs commissions.

Compétences générales et domaines de connaissances

1. Disponibilité à participer en tant que bénévole pendant toute la durée du mandat.
2. Assumer toutes les responsabilités qui conformes à l'objectif de la commission de l'éducation publique et aux priorités définies dans l'appel au.
3. Bonne compréhension des relations entre la Société comme entité et les diverses parties prenantes internes et externes.
4. Bonne compréhension des mandats généraux des différentes commissions, tout en portant une attention particulière au mandat spécifique à la Commission de l'éducation du public.
5. Aptitudes démontrées en leadership, en gestion de projet et en travail de groupe, et capacité de travailler en équipe.
6. Capacité de diriger, encadrer et soutenir les bénévoles qui travaillent avec la Commission.
7. Capacité de travailler de concert avec le personnel dont le travail appuie la Commission.
8. Capacité de recueillir de l'information de divers groupes et parties prenantes, et de travailler en collaboration avec eux.
9. Excellentes aptitudes en communication ou en présentation, à l'oral comme à l'écrit.
10. Bonne capacité à s'exprimer en anglais; le français est un atout.
11. Capacité d'identifier, de gérer et d'atténuer les risques, tant au niveau national qu'international, dans le domaine couvert ou supervisé par ladite Commission.
12. Disponibilité/capacité de voyager et participer à des réunions en personne avec les membres de la Commission et d'autres membres du personnel clé de la Société.

Compétences et connaissances additionnelles – Commissaire à l'éducation du public

1. Élaborer des politiques, des systèmes et des structures pour diriger les initiatives d'éducation du public et s'assurer qu'ils soient conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de la Société.
2. Être responsable de toute tâche inhérente à l'objectif de la Commission de l'éducation du public.
3. Représenter la Société de sauvetage Canada et se prononcer en son nom en ce qui a trait à l'éducation du public.
4. Avoir de l'expérience relative à la création de messages visant le changement de comportement.
5. Posséder une expérience ou des connaissances opérationnelles en marketing, en promotion ou en éducation du public.
6. Avoir une bonne compréhension des besoins des divisions pour la transmission de message à l'échelle communautaire.